

- 28-29-30 septembre 2022, en personne exclusivement
- Château Madelinot : 323, chemin Principal, Fatima (Québec) G4T 2H6
- Tarif membre à **515 \$** / non-membre à 650 \$ avant taxes
- Don au programme Carbone Boréal pour compenser les déplacements des participant·e·s
- Formulaire d'inscription ci-après, date limite d'inscription le 27 mai

- **Coquetel dînatoire et coucher de soleil au site de la Côte – L'Étang-du-Nord** (activité gratuite pour les membres, déplacements en autobus disponible, inscription obligatoire). **Départ de l'hôtel à 17h** (rendez-vous lobby hôtel 16h45) **et retour vers 21h.**

JOUR 1 : Le mercredi

- 8h15 Accueil et inscriptions : Lobby de l'hôtel
- 9h **Auditorium** - Mot de bienvenue et consignes : Serge Bourgeois, directeur des projets de développement du territoire, Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
- 9h15 **Auditorium** - **L'aménagement du territoire aux Îles – Toute une histoire** avec Jeannot Gagnon, ex-directeur général adjoint et ex-directeur de l'aménagement du territoire et du développement du milieu, Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.
- Les premiers Madelinots qui se sont installés sur l'archipel ont choisi les anses naturelles où ils pouvaient mettre leurs frêles embarcations à l'abri des grands vents. Comme la pêche n'arrivait pas à assurer leur survie ils se sont graduellement implantés à l'intérieur des noyaux rocheux pour y pratiquer une agriculture complémentaire et essentielle à leur existence. Ils sont en quelque sorte les premiers aménagistes du territoire. Mais ce n'est qu'en 1988, de façon formelle, avec l'adoption du 1^{er} schéma d'aménagement que les insulaires ont procédé collectivement à la mise en place d'un cadre d'organisation et de développement de leur territoire.
- Témoin de tous ces changements et des différents événements qui ont conduit au regroupement des municipalités locales en une seule entité et par la suite au démantèlement de celle-ci pour créer l'agglomération et par la suite la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, M. Gagnon est certes la personne toute désignée pour nous raconter cette histoire.
- 10h30 Pause santé
- 11h **Auditorium** - **Création d'un parc régional éclaté en terres publiques afin d'assurer la pérennité d'un milieu fragile et des ressources qu'il abrite, tout veillant à l'harmonisation des usages** avec Serge Bourgeois, directeur des projets de développement du territoire, Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
- Les terres publiques des Îles-de-la-Madeleine sont principalement composées de dunes de sable, de milieux humides bordant un système lagunaire riche et complexe. Ce territoire fragile a la particularité d'abriter une multitude d'habitats et d'espèces menacés ou vulnérables et de nombreuses activités récréatives, sportives et utilitaires en croissance constante. En l'absence sur place des principaux gestionnaires, la communauté des Îles souhaite, par la création d'un parc régional, prendre en main la protection et la mise en valeur de son territoire public.

12h Dîner au Bistro Accent

13h30 **Salle Plaisance - Industrie touristique, occupation et protection du territoire, comment trouver l'équilibre?** avec Josianne Pelosse, directrice du développement du milieu, Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

En 2006, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine était l'une des premières au Québec à adopter une politique visant à encadrer le développement touristique de son territoire. Cet exercice avait pour principal objectif d'assurer un développement touristique harmonieux en adéquation avec les besoins de la population. Cette démarche prenait racine dans un contexte particulier où l'archipel madelinot connaissait une augmentation significative et rapide de la fréquentation touristique sur son territoire. La forte croissance du nombre de visiteurs combinée à la fragilité du milieu ainsi qu'à l'exiguïté du territoire obligent les autorités locales à prendre collectivement en charge le défi du développement touristique.

15h Pause santé

15h30 **Salle Plaisance - Le Parc éolien de la Dune-du-Nord, le premier parc éolien en réseau isolé au Québec et véritablement issu de sa communauté hôte** avec Gilbert Scantland, directeur général régie intermunicipale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de l'énergie.

Le parc éolien fourni six mégawatts d'énergie éolienne à Hydro-Québec, répondant ainsi à un besoin réel en réduisant l'empreinte environnementale de la centrale thermique des Îles-de-la-Madeleine et en réduisant les coûts d'approvisionnement d'Hydro-Québec grâce à la ressource éolienne exceptionnelle des Îles-de-la-Madeleine. Étant construit dans un milieu dunaire et par surcroît dans les limites d'un habitat floristique protégé, le Parc éolien de la Dune-du-Nord est passé par une série d'étapes inhabituelles dont une approbation en vertu de l'article 19 de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. L'implantation d'éoliennes dans un contexte aussi particulier représentait tout un défi lequel a pu être relevé grâce à une collaboration étroite et exceptionnelle entre l'ensemble des intervenants.

17h **Départ pour le site historique de la Grave et souper sur place** (repas à vos frais, déplacements en autobus disponible, inscription obligatoire). **Retour à l'hôtel vers 21h.**

JOUR 2 : Le jeudi

8h15 Accueil et inscriptions : Lobby de l'hôtel

9h **Auditorium - Gestion des risques d'incidents maritimes** avec Madeleine Nadeau, directrice du Centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritimes (CEGRIM)

En 2017, dans le cadre du Plan d'action de la Stratégie maritime, le gouvernement du Québec annonçait la création d'un Centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritimes (CEGRIM) afin de consolider son leadership en la matière. Le CEGRIM, seul organisme du genre au Québec, est implanté aux Îles-de-la-Madeleine et son équipe d'experts a le mandat de mettre en place des outils et des bonnes pratiques en vue de la prévention, de la planification, de l'intervention et du rétablissement dans le cas d'un déversement potentiel de matières dangereuses dans le Saint-Laurent. Cette expertise du CEGRIM s'ajoute à l'accompagnement offert par le ministère de la Sécurité publique aux autorités municipales lors de leur élaboration de plans de sécurité civile.

10h Pause santé

- 10h30 **Auditorium - Les madelinots aux premières loges des changements climatiques** avec Jean Hubert, directeur de l'ingénierie des TIC et des bâtiment Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Serge Bourgeois directeur des projets de développement du territoire, Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.
- Situé au centre du golfe du Saint-Laurent, l'archipel des Îles-de-la-Madeleine est durement impacté par les changements climatiques. Rehaussement du niveau de la mer, augmentation de la fréquence et de la force des tempêtes et disparation graduelle du couvert de glace, comment les insulaires peuvent-ils s'adapter à de tels bouleversements qui entraînent de façon palpable des conséquences directes et des impacts réels sur l'intégrité de leur territoire et son mode d'occupation?
- 12h Dîner au Bistro Accent
- 13h30 **Salle Plaisance - Présentation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :** Les travaux d'élaboration de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire étant en cours, les informations sur le contenu de la présentation seront disponibles au cours du mois de mai.
- 15h Pause santé
- 15h30 **Salle Plaisance - Suivi bloc MAMH**
- 18h **Départ pour le resto Au vieux couvent – Havre-aux-Maisons souper sur place** (repas à vos frais, déplacements en autobus disponible, inscription obligatoire).
- 21h30 **Feux de joie sur la plage de la Dune-du-Sud**
- 23h **Retour à l'hôtel**

JOUR 3 : Le vendredi

- 9h Accueil et inscriptions
- 9h30 **Auditorium - Conférence de Mario Cyr – Plongeur professionnel**
- Ce natif de Grande-Entrée aux Îles-de-la-Madeleine n'a pas froid aux yeux; il est le premier à filmer des morses sous l'eau en 1991, et en 2011, il fait partie de la première équipe de tournage à filmer des ours polaires sous l'eau sans recourir à une cage pour se protéger. Mario Cyr est un exceptionnel directeur photo, explorateur des fonds marins. Reconnu à travers le monde pour ses images à couper le souffle, il a collaboré à plus de 150 documentaires produits par Discovery Channel, National Geographic, IMAX, la BBC et Disney. Il a contribué aux scènes les plus spectaculaires du célèbre film Océans réalisé par Jacques Perrin, qui a remporté le César du meilleur documentaire.
- Avec plus de 500 conférences-spectacles à son actif, le récit de ses aventures incroyables captive les gens d'ici, d'Europe et même d'Asie, où ses photos se retrouvent dans de grandes expositions et même en couvertures de magazines.
- 11h30 Fin, tirage de prix de présence

- **28-29-30 septembre 2022, en personne exclusivement**
- Château Madelinot : 323, chemin Principal, Fatima (Québec) G4T 2H6
- Remplir et retourner par courriel à administration@aarq.qc.ca avant le 27 mai
- Tarif membre à **515 \$** / non-membre à 650 \$ avant taxes
- Prix inclus les pauses-santé, les repas du midi et le coquetel d'înatoire

Identification du/de la participant·e

Participant·e membre de : AARQ OUQ AUAMQ RGQ Participant·e non-membre

Nom :

Prénom :

Organisation :

Courriel :

Téléphone :

Courriel de facturation :

Précision sur le/la participant·e·s

Je serai présent·e au coquetel d'înatoire (gratuit) du mardi Accompagné·e (50 \$ + taxes)

Je serai présent·e au souper de groupe (à vos frais) du mercredi Accompagné·e

Je serai présent·e au souper de groupe (à vos frais) du jeudi Accompagné·e

Nom de l'accompagnateur·trice :

J'ai des allergies alimentaires : nommez les :

Mon accompagnateur·trice a des allergies alimentaires : nommez les :

Tarifs déplacements et hébergement

Hébergement : 147 \$ à 171 \$ incluant petit-déjeuner (à partir de 7h dans la salle Plaisance)

Déplacement par avion avec Pascan : Les tarifs incluent les taxes et les frais de réservations ainsi qu'un bagage de 40 lbs par passager.

- Vol aller-retour de St-Hubert : 736 \$
- Vol aller-retour de Trudeau : 793 \$
- Vol aller-retour de Québec : 781 \$
- ~~Vol aller-retour de Bagotville : 827 \$~~ * Ce service a été annulé
- Vol aller-retour de Sept-Îles : 960 \$

Déplacements en véhicule : Prévoir un frais de 152 \$ (véhicule) et 75 \$ (passager) pour la traverse en bateau (aller-retour) et 50 \$ pour le pont de la confédération. Il est important de réserver à l'avance : <https://traversierctma.ca/fr/planifiez-votre-voyage/horaire>

ATTENTION : Les coordonnées de réservation ainsi que les codes promotionnels vous seront transmis une fois que nous aurons accusé réception de votre inscription.

Renseignement

Véronique Vallée, gestionnaire opérations et communications
(418) 524-4666 ou administration@aarq.qc.ca